

## COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

95\_DE-078-217806728-20250211-2025\_001-DE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2025/001

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| DATE DE CONVOCATION :<br>05 février 2025    | L'an deux mille vingt cinq<br>Le 11 février à 20 heures 15<br>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.                                                                                                                                                                                                            |
| DATE D'AFFICHAGE :<br>05 février 2025       | <b>Etaient présents :</b> Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.               |
| NOMBRE DE CONSEILLERS :<br>EN EXERCICE : 29 | Formant la majorité des membres en exercice.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| PRESENTS : 19                               | <b>Ont donné pouvoir :</b> Virginie OKS à Fabienne SACCHET<br>Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY<br>Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU<br>Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM<br>Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU<br>Fabien VIAL à Virginie ALBAR<br>Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX<br>Apolline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU<br>Katia LEFEUVRE à Jean-Luc BIANCHI<br>Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND |
| VOTANTS : 29                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

**RAPPORT D'ACTIVITE 2023**  
**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE**  
**FEUCHEROLLES (SIAEP)**

Le Conseil Municipal,

**VU** l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales imposant au Président d'un établissement intercommunal d'adresser au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

**Après en avoir acté à L'UNANIMITE,**

**DIT** que le rapport d'activité 2023 du SIAEP a fait l'objet d'une communication en séance publique.

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,

Marie-Agnès BOUYSSOU



Fait à VILLENES SUR SEINE

Le 12 février 2025

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

## COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2025/002

DATE DE CONVOCATION :  
05 février 2025

DATE D’AFFICHAGE :  
05 février 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 19

VOTANTS : 29

L’an deux mille vingt cinq

Le 11 février à 20 heures 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.

**Etaients présents :** Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Ont donné pouvoir :** Virginie OKS à Fabienne SACCHET  
Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY  
Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU  
Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM  
Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU  
Fabien VIAL à Virginie ALBAR  
Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX  
Apolline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU  
Katia LEFEUVRE à Jean-Luc BIANCHI  
Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND

**RAPPORT D’ACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2024**  
**DE LA COMMUNAUTE URBAINE GPS&O (CU GPS&O)**

Le Conseil Municipal,

**VU** l’article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales imposant au Président d’un établissement intercommunal d’adresser au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l’activité de l’établissement.

**Après en avoir acté à L’UNANIMITE,**

**DIT** que le rapport d’activité et de développement durable 2024 de la CU GPS&O a fait l’objet d’une communication en séance publique.

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,

Marie-Agnès BOUYSSOU



Fait à VILLENES SUR SEINE

Le 12 février 2025

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

## COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2025/003

DATE DE CONVOCATION :  
05 février 2025

DATE D’AFFICHAGE :  
05 février 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 19

VOTANTS : 29

L’an deux mille vingt cinq

Le 11 février à 20 heures 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.

**Etaients présents :** Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Ont donné pouvoir :** Virginie OKS à Fabienne SACCHET  
Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY  
Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU  
Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM  
Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU  
Fabien VIAL à Virginie ALBAR  
Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX  
Apolline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU  
Katia LEFEUVRE à Jean-Luc BIANCHI  
Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND

**ADHESION A LA CENTRALE D’ACHATS DE SEINE ET YVELINES**  
**NUMERIQUE – SEGMENT « SURETE ELECTRONIQUE »**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-22,

**VU** l’ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et notamment son article 14-2°,

**VU** les statuts de Seine et Yvelines Numérique et les conditions générales de recours à sa centrale d’achats,

**VU** le projet de convention de services présenté par Seine et Yvelines Numérique, permettant l’adhésion à sa centrale d’achats- segment « sûreté électronique »,

**CONSIDERANT** l’intérêt d’une commande publique mutualisée pour réduire les coûts et optimiser les finances publiques locales,

**CONSIDERANT** l’intérêt pour la Ville de Villennes-sur-Seine d’adhérer au segment « Sûreté Electronique » de la centrale d’achat afin de bénéficier des services et fournitures en rapport dans ce domaine spécialisé,

Après en avoir délibéré à 21 VOIX « POUR », 5 VOIX « CONTRE » : Pierre-François DEGAND, Katia LEFEUVRE, Laurent MAGLIA, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE et 3 ABSTENTIONS : Jean-Luc BIANCHI, Christine ASHWORTH et Olivier HARDOUIN,

**APROUVE** le projet de convention de services avec Seine et Yvelines Numérique, d'une durée de trois ans, permettant d'accéder à cette centrale d'achats – segment sûreté électronique.

**AUTORISE** le Maire à signer ladite convention et tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**PRECISE** que le coût des frais d'adhésion au segment et à la centrale d'achats (750,00 € TTC) sera inscrit au budget de la Commune.

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,

Marie-Agnès BOUYSSOU

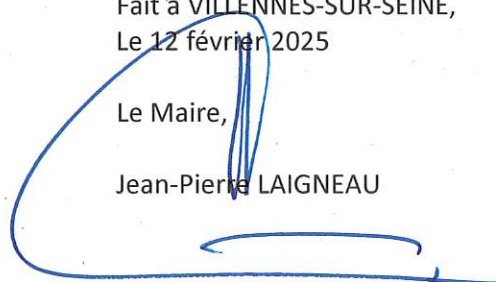


Fait à VILLENES-SUR-SEINE,

Le 12 février 2025

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU



~~~~~

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DCM 2025/004

**DATE DE CONVOCATION :**

05 février 2025

**DATE D’AFFICHAGE :**

05 février 2025

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 20

VOTANTS : 29

L’an deux mille vingt cinq

Le 11 février à 20 heures 15

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.

**Etaients présents :** Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Katia LEFEUVRE, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Ont donné pouvoir :** Virginie OKS à Fabienne SACCHET  
Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY  
Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU  
Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM  
Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU  
Fabien VIAL à Virginie ALBAR  
Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX  
Apolline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU  
Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND

**DEBAT D’ORIENTATION BUDGETAIRE 2025 DE LA COMMUNE  
ET DE SON BUDGET ANNEXE**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L2312-1 modifié par l’article 107 de la loi NOTRe,**VU** le rapport annexé à la présente délibération,

Sur proposition de la commission municipale des Finances réunie le mardi 28 janvier 2025,

**Après en avoir délibéré à L’UNANIMITE,****PREND ACTE** de la tenue du débat d’orientation budgétaire pour l’exercice 2025.

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,

Marie-Agnès BOUYSSOU

Fait à VILLENES-SUR-SEINE,  
Le 12 février 2025

Le Maire

Jean-Pierre LAIGNEAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2025/005

DATE DE CONVOCATION : 05 février 2025
DATE D’AFFICHAGE : 05 février 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29
PRESENTS : 20
VOTANTS : 29

L’an deux mille vingt cinq  
Le 11 février à 20 heures 15  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.

**Etaients présents :** Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Katia LEFEUVRE, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Ont donné pouvoir :** Virginie OKS à Fabienne SACCHET  
Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY  
Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU  
Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM  
Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU  
Fabien VIAL à Virginie ALBAR  
Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX  
Apolline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU  
Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND

**EXONERATION PARTIELLE DE TAXE FONCIERE DES LOGEMENTS**  
**ANCIENS FAISANT L’OBJET DE TRAVAUX DE RENOVATION**  
**ENERGETIQUE**

Le Conseil Municipal,

VU l’article 1383-0 B du code général des impôts,

VU l’article 278-0 bis A du code général des impôts,

CONSIDERANT l’avis favorable de la commission municipale « Finances » du 28 janvier 2025,

Après en avoir délibéré à L’UNANIMITE,

DECIDE d’exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de trois ans, les logements achevés depuis plus de dix ans au 1<sup>er</sup> janvier de la première année au titre de laquelle l’exonération est applicable qui ont fait l’objet de dépenses de prestations de rénovation énergétique.

FIXE le taux de l’exonération à 60 %.

CHARGE le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,

Marie-Agnès BOUYSSOU



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,  
Le 12 février 2025

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

XXXXXXXXXX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DCM 2025/006

<p>DATE DE CONVOCATION : 05 février 2025</p> <p>DATE D’AFFICHAGE : 05 février 2025</p> <p>NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29</p> <p>PRESENTS : 20</p> <p>VOTANTS : 29</p>	<p>L’an deux mille vingt cinq Le 11 février à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.</p> <p><b>Etaients présents :</b> Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Katia LEFEUVRE, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.</p> <p>Formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><b>Ont donné pouvoir :</b> Virginie OKS à Fabienne SACCHET Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU Fabien VIAL à Virginie ALBAR Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX Apolline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND</p>
---	--

**FIXATION DES TAUX DE LA FISCALITE LOCALE**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi 80-10 du 10 janvier 1980, portant sur l’aménagement de la fiscalité directe locale, et notamment ses articles 2 et 3 aménagés par les articles 17 et 18 de la loi n° 82-540 du 28 juin 1982,

**VU** la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 (notamment son article 16),

**CONSIDERANT** l’avis favorable de la commission municipale « Finances » du 28 janvier 2025,

**Après en avoir délibéré à 21 VOIX « POUR », 6 VOIX « CONTRE » :** Pierre-François DEGAND, Laurent MAGLIA, Katia LEFEUVRE, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE et 2 **ABSTENTIONS :** Christine ASHWORTH et Jean-Luc BIANCHI,

**FIXE** les nouveaux taux de chacune des taxes communales pour l’année 2025 comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 28,25 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 65,00 %
- Taxe d’habitation sur les résidences secondaires 10,87 %

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,

Marie-Agnès BOUYSSOU



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,  
Le 12 février 2025

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2025/007

DATE DE CONVOCATION :	05 février 2025
DATE D’AFFICHAGE :	05 février 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :	
EN EXERCICE :	29
PRESENTS :	20
VOTANTS :	29

L’an deux mille vingt cinq  
Le 11 février à 20 heures 15  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.

**Etaients présents :** Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Katia LEFEUVRE, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Ont donné pouvoir :** Virginie OKS à Fabienne SACCHET  
Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY  
Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU  
Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM  
Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU  
Fabien VIAL à Virginie ALBAR  
Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX  
Apoline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU  
Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND

**DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN  
A L’INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

**VU** l’article 159 de la loi de finances pour 2016 n°2015-1785 du 29 décembre 2015, créant une dotation budgétaire de soutien à l’investissement des communes ;

**VU** la délibération n°31/2020 du 4 juillet 2020, portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire et notamment le point 26 de son article 1er ;

**CONSIDERANT** que l’article L.2334-42 du code général des collectivités territoriales susvisé, prévoit le soutien à la rénovation des bâtiments scolaires ainsi qu’à la réalisation d’équipements publics rendus nécessaires par l’accroissement du nombre d’habitants ;

**CONSIDERANT** que la Commune souhaite poursuivre et amplifier les actions menées sur son territoire dans le cadre de la rénovation et de la sécurisation de ses écoles ;

**CONSIDERANT** que le projet de rénovation-extension de l’Ecole des Sables s’inscrit pleinement dans les ambitions portées par l’État en matière de développement durable, de cohésion sociale et de modernisation des infrastructures, et qu’il répond aux priorités fixées pour l’attribution de la DSIL ;

**Après en avoir délibéré à L’UNANIMITE,**



**PREND NOTE** que le coût prévisionnel est estimé, au stade actuel de l'étude de faisabilité est d'un montant de 2 917 771€ HT soit 3 501 325,20 € TTC.

**APPROUVE** le dépôt d'une demande de subvention de 875 331,30 € auprès de l'Etat, au titre de la DSIL 2025 pour le projet de rénovation-extension de l'école maternelle des Sables.

**CONFIRME** la délégation donnée au Maire pour le dépôt de la demande de subvention et l'autorise à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**S'ENGAGE** à inscrire la part d'autofinancement nécessaire au budget communal et à assurer la bonne réalisation du projet.

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Agnès BOUYSSOU



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,  
Le 12 février 2025

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2025/008

DATE DE CONVOCATION : 05 février 2025	L'an deux mille vingt cinq Le 11 février à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 05 février 2025	<b>Etaients présents :</b> Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Katia LEFEUVRE, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29	Formant la majorité des membres en exercice.
PRESENTS : 20	<b>Ont donné pouvoir :</b> Virginie OKS à Fabienne SACCHET Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU Fabien VIAL à Virginie ALBAR Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX Apolline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND
VOTANTS : 29	

**DENOMINATION DE LA PLACE « FRANCOIS GOURDON »**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

**CONSIDÉRANT** le décès de Monsieur François GOURDON, Maire de la commune de Villennes-sur-Seine de 1989 à 2014,

**CONSIDÉRANT** l'ampleur de son travail et son dévouement au service de la commune de Villennes-sur-Seine,

**CONSIDÉRANT** la volonté de la commune de lui rendre un hommage durable,

**Après en avoir délibéré à L'UNANIMITE,**

**DENOMME** la place située sur la parcelle cadastrée AD 442, où se trouvent la statue « la Famille » et la Halle du Marché, en lui attribuant le nom : « Place François GOURDON ».

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Agnès BOUYSSOU



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,  
Le 12 février 2025

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2025/009

DATE DE CONVOCATION : 05 février 2025	L'an deux mille vingt cinq Le 11 février à 20 heures 15 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.
DATE D'AFFICHAGE : 05 février 2025	<b>Etaients présents :</b> Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Katia LEFEUVRE, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.
NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29	Formant la majorité des membres en exercice.
PRESENTS : 20	<b>Ont donné pouvoir :</b> Virginie OKS à Fabienne SACCHET Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU Fabien VIAL à Virginie ALBAR Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX Apolline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND
VOTANTS : 29	

**BILAN ANNUEL 2024 DES CESSIONS ET ACQUISITIONS  
EFFECTUEES PAR LA COMMUNE**

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2241-1,

**CONSIDERANT** l'obligation d'annexer au compte administratif de la commune le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières réalisées par la Ville,

**Après en avoir délibéré à 25 VOIX « POUR », 3 VOIX « CONTRE » : Pierre-François DEGAND, Laurent MAGLIA et Katia LEFEUVRE et 1 ABSTENTION : Philippe SENEQUE,**

**PREND ACTE** du bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2024.

**DIT** que le tableau sera annexé au compte administratif de la Commune.

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,

Marie-Agnès BOUYSSOU



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,

Le 12 février 2025

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

## COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

~~~~~

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2025/010

DATE DE CONVOCATION :  
05 février 2025

DATE D’AFFICHAGE :  
05 février 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :  
EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 20

VOTANTS : 29

L’an deux mille vingt cinq  
Le 11 février à 20 heures 15  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.

**Etaients présents :** Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Katia LEFEUVRE, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Ont donné pouvoir :** Virginie OKS à Fabienne SACCHET  
Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY  
Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU  
Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM  
Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU  
Fabien VIAL à Virginie ALBAR  
Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX  
Apolline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU  
Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND

### SOUTIEN A L’INSTAURATION D’UN PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code du Patrimoine, notamment l’article L.621-30 et suivants ainsi que les articles R.621-92 à R.621-95,

**VU** le Code de l’Urbanisme,

**VU** le Plan Local d’Urbanisme intercommunal approuvé par le Conseil communautaire le 16 janvier 2020 et modifié le 14 décembre 2023,

**VU** la circulaire du 6 août 2004 relative à la mise en œuvre des périmètres de protection modifiés,

**CONSIDERANT** le besoin de préserver l’identité et la qualité architecturale du tissu urbain dans le secteur compris entre les rives de la Seine et les coteaux ainsi que la singularité de l’Île du Platais, en établissant un périmètre délimité des abords selon un périmètre suggéré par l’Architecte des Bâtiments de France,

**Après en avoir délibéré à L’UNANIMITE,**

**SOUTIENT** la mise en place d'un Périmètre Délimité des Abords (PDA) sur la commune de Villennes-sur-Seine.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de cette délibération.

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Agnès BOUYSSOU



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,  
Le 12 février 2025

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

## COMMUNE DE VILLENES SUR SEINE

99\_DE-078-217806728-20250211-2025\_011-DE

~~~~~

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2025/011

DATE DE CONVOCATION :	05 février 2025
DATE D’AFFICHAGE :	05 février 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :	
EN EXERCICE :	29
PRESENTS :	20
VOTANTS :	29

L'an deux mille vingt cinq  
Le 11 février à 20 heures 15  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre LAIGNEAU, Maire.

**Etaients présents :** Jean-Pierre LAIGNEAU, Marie-Agnès BOUYSSOU, Olivier DAESCHNER, Eva SEGUY, Jean-Michel CHARLES, Alain ADICEOM, Virginie ALBAR, Adrien PERRET, Philippe DESTISON, Fabienne SACCHET, Corinne HOUZIAUX, Christine HANON-BATIOT, Sophie BASTIDE-LE DU, Pierre-François DEGAND, Christine ASHWORTH, Jean-Luc BIANCHI, Katia LEFEUVRE, Olivier HARDOUIN, Valérie THOMASSEN et Philippe SENEQUE.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Ont donné pouvoir :** Virginie OKS à Fabienne SACCHET  
Fatima GUERROUACHE à Eva SEGUY  
Jean-Yves MORIN à Jean-Pierre LAIGNEAU  
Laurent BARBOTIN à Alain ADICEOM  
Eric NONON à Marie-Agnès BOUYSSOU  
Fabien VIAL à Virginie ALBAR  
Arthur ROUYER à Corinne HOUZIAUX  
Apolline THOUMELIN à Sophie BASTIDE-LE DU  
Laurent MAGLIA à Pierre-François DEGAND

## ACTUALISATION DES TARIFS DU GOLF POUR LES VILLENNOIS

### ANNEE 2025

Le Conseil Municipal,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la convention de partenariat entre la commune et la société exploitant le Golf de Villennes,

**VU** la délibération 2024/009 du Conseil municipal du 29 février 2024 sur l'actualisation des tarifs du Golf pour les Villennois,

**CONSIDERANT** le souhait de la Municipalité d'appliquer un tarif préférentiel pour les Villennois,

**Après en avoir délibéré à 26 VOIX « POUR et 3 VOIX « CONTRE » : Pierre-François DEGAND, Laurent MAGLIA et Katia LEFEUVRE,**

**DECIDE** de fixer les tarifs comme suit pour les habitants de la commune :

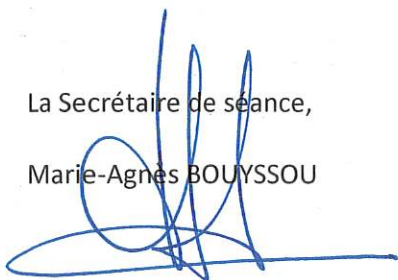
Abonnements exclusifs Villennes	2024		2025	
	Mensualisé	Comptant	Mensualisé	Comptant
Abonnement individuel 5/7	52,50 €/mois	598,50 €	54 €/mois	616,00 €
Abonnement couple 5/7	73,30 €/mois	839,00 €	75 €/mois	855,00 €
Abonnement individuel 7/7	117,50 €/ mois	1360,10 €	121 €/ mois	1379,00 €
Abonnement couple 7/7	194,50 €/ mois	2236,80 €	199 €/ mois	2269,00 €

Tarifs Green fee exclusifs Villennes	2024	2025
18 trous semaine	27 €	28 €
18 trous week-end	47 €	48 €
9 trous semaine	21 €	22 €
9 trous week-end	33 €	34 €
6 trous compact semaine	15 €	16 €
6 trous compact week-end	18 €	19 €

DIT que ces tarifs sont applicables à compter du 17 février 2025.

Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance,  
Marie-Agnès BOUYSSOU



Fait à VILLENES-SUR-SEINE,  
Le 12 février 2025

Le Maire,

Jean-Pierre LAIGNEAU

